AUX IMMORTELLES MILICES NATIONALES DE L'EMPIRE FRANÇAIS.

ESSAI ſur l'organiſation de l'armée françaiſe, ou Réfutation de l'ouvrage de M. DE GUIBERT ſur la force publique du dedans & du dehors.

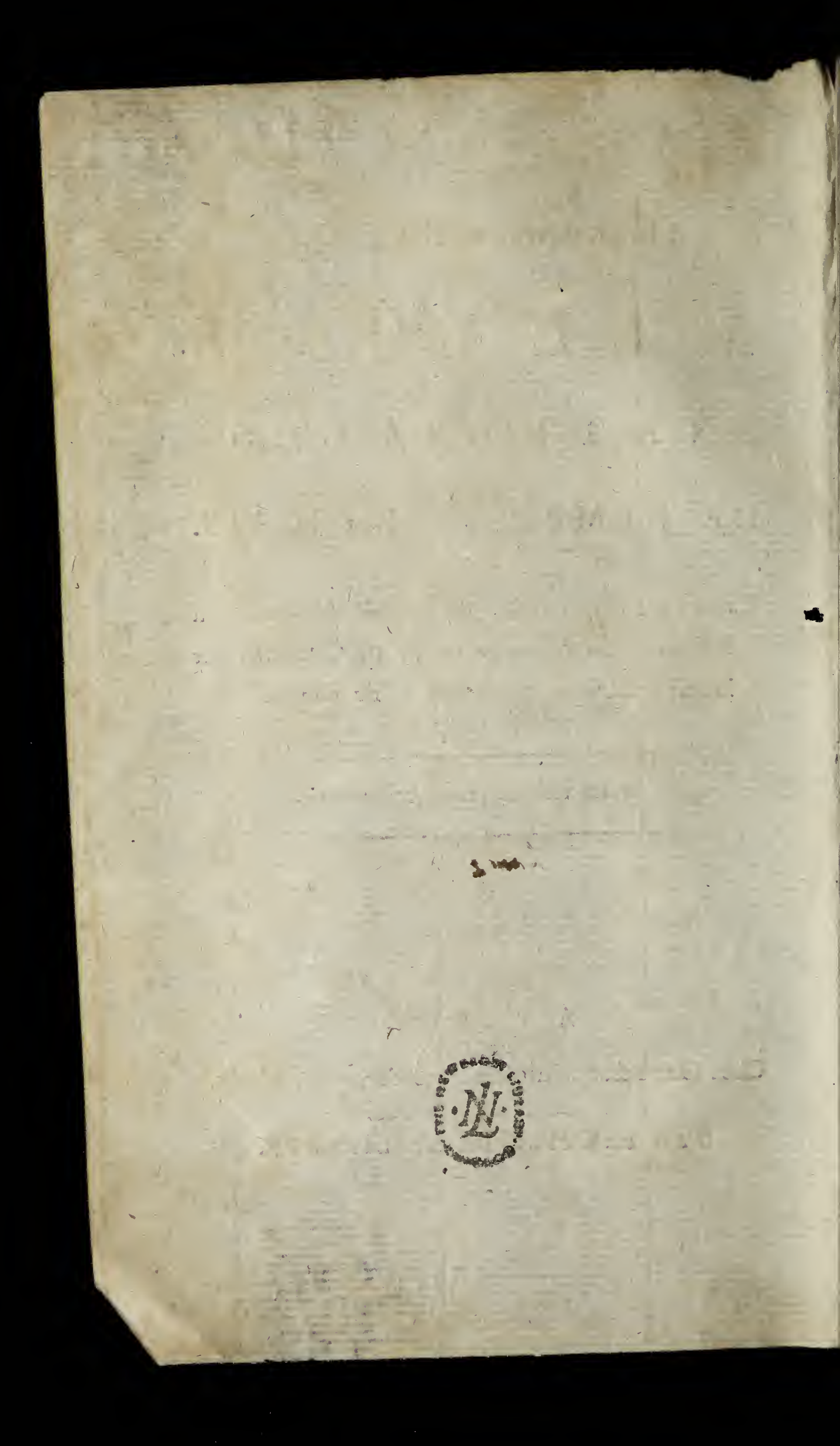
La Patrie eſt à tous, tous ſont à la Patrie.

Tom 2

A PARIS,

Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente, n°. 17.

L'AN PREMIER DE LA LIBERTÉ.



AU SOUVERAIN
ET
AU ROI.

Puisque enfin il eſt arrivé ce jour, où le plus grand roi & la plus belle nation de la terre, réunis d'intérêts comme de ſentimens, donne au reſte de l'univers le ſpectacle impoſant d'être unis à jamais, & de ne plus faire qu'un; puiſque le ſouverain n'offre plus qu'un bonheur ſans mélange, & que le roi ne veut plus que du pouvoir qui l'exécute; je puis avec confiance, comme enfant d'une patrie qui recueille avec ſoin tout ce qui peut aſſurer le bonheur des ſiens, & répondre à ſes immortelles vues; je puis, dis-je, offrir mes idées ſur la

queſtion peut-être la plus importante qui ait été agitée, & qui intéreſſe de plus près la liberté d'un peuple de vingt-cinq millions d'hommes : je veux parler de la force publique d'un grand peuple, force qui, par ſa bonne ou ſa mauvaiſe organiſation, doit décider à jamais du ſort de ſes hautes ou de ſes malheureuſes déſtinées.

C'eſt ſous l'œil même de la nation & du roi, que je vais avec courage offrir mon opinion ſur cette importante queſtion. Quelqu'en ſoit le ſuccès, les miens me jugeront, & mon cœur, dans tous les cas, n'aura rien perdu de ſon innocence, de ſon zele ſoutenu, & de ſon amour éternel pour ſa chere patrie.

AUX IMMORTELLES MILICES NATIONALES DE L'EMPIRE FRANÇAIS.

LE comité militaire doit avancer ſon opération ſur l'organiſation de l'armée, & de lui dépend le ſalut de l'empire. Un ouvrage qui m'eſt parvenu trop tard, dans ma retraite en province, ſemble être le précurſeur de ce qu'on doit décider pour la force publique. Je veux parler de l'ouvrage de M. de Guibert ſur cette même force publique conſidérée ſous tous les rapports.

Certes en rendant juſtice aux talens éminens de l'auteur, à ſes travaux ſuivis ſur la tactique & tous ſes rapports, je ſuis bien éloigné de vouloir me meſurer avec lui, & de faire prendre mon opinion pour un prétexte de lutte entre un officier ſupérieur auſſi bien exercé dans tous les genres, & un ſubalterne tel que je ſuis.

J'apprends à mon arrivée à Paris, qu'il n'eſt plus, & lui donne de ſincères regrets.

Comme l'auteur, je ſuis citoyen ; comme

lui, je dois compte à ma patrie de mon expérience & de mes efforts conſtans à la voir, à la faire arriver au plus haut degré de gloire & de grandeur.

Comme lui, ce ne ſera donc point un ouvrage méthaphyſique de l'origine & de la force publique, que je vais offrir à mes compatriotes; mais bien, comme lui, je vais m'occuper du préſent, écrire pour mon pays, & parler des circonſtances aux milieu deſquelles il ſe trouve.

Je laiſſerai même de côté les noms impoſans dans leſquels l'auteur s'enveloppe, ces noms de problême conſtitutionnel, de problême militaire, de problême politique, de problême de finances & d'adminiſtration, ſi difficiles, dit-il, à réſoudre, qu'un Monteſquieu pour la partie de la conſtitution, un Frédéric pour la partie militaire, un d'Oſſat pour la partie politique, Colbert & Sully pour la partie de l'économie & de l'adminiſtration, ne ſeroient pas trop éclairés pour la ſolution de ce problême, de laquelle, continue-t-il, peuvent dépendre le trouble ou le repos, le malheur ou le bonheur, la ſureté ou la poſſibilité de l'anéantiſſement d'une nation de vingt-cinq millions d'hommes; oui, de vingt-cinq millions d'hommes, continue

toujours l'auteur. Que toutes les réflexions de l'esprit & de la morale s'arrêtent sur ce nombre imposant; que douze cents législateurs frémissent en mesurant la petitesse de l'espace qu'ils occupent par rapport à tant d'individus multipliés par leurs générations, & en pensant à leur opinion sur tant de destinées.

Et c'est en faisant frémir nos douze cents législateurs sur l'influence de leur opinion sur tant de destinées, que l'auteur, armé de paradoxes, ne frémit pas de l'influence que ses talens & sa réputation peuvent avoir sur ces mêmes vingt-cinq millions d'hommes & leurs générations, en donnant son opinion très-tranchante sur la nécessité d'une armée recrutée, & sur l'existence & la nullité tout à-la-fois, d'une milice nationale ainsi nommée, & non armée.

J'en demande pardon à sa mémoire: je vais essayer de réfuter l'opinion de l'auteur, & non son livre, qui se réfute de lui-même à chaque page. Les momens sont trop précieux, puisque j'apprends à l'instant, avec la plus sensible peine, que dans très-peu de jours le travail sur l'organisation de l'armée doit paroître; les momens sont trop précieux, dis-je, pour les sacrifier aux recherches & à l'érudition, aux phrases &

à la diffufion, fur un objet dont tous les matériaux vont fe trouver entre nos mains, & où nos juges font caufe commune dans notre opinion.

Je ne me laifferai donc point conduire dans le labyrinthe obfcur où notre auteur prétend nous enfermer: je tiens le fil de la vérité, & ne le laifferai point échapper.

Malgré les quatre grands perfonnages qu'il cite, & pour lefquels mon refpect égale le fien, il me permettra de lui dire & de lui prouver, par les faits mêmes, qu'ils feroient de mauvais juges dans notre caufe; & ce n'eft plus aux grands hommes d'un fiécle qui recule pour ne plus laiffer de traces, & qui loin de détruire les préjugés nuifibles aux nations, les ont confacrés de mille manieres, qu'il appartient aujourd'hui d'être nos juges. Autres temps, autres mœurs: l'auteur n'a pas fait affez d'attention à cette maxime devenue triviale; & fans l'accufer d'ambition, de foibleffe ou d'erreur, c'eft peut-être pour ne l'avoir pas affez approfondie, qu'il n'a pu s'élever à la hauteur de la régénération actuelle.

Attaché aux anciens principes, il a cru devoir les confacrer, & les a confacrés. Il n'a pas voulu

voir que ſon opinion n'étoit pas l'opinion du temps, mais bien celle de ſon éducation & du gouvernement ſous lequel il a vécu. Tenté de revenir cent fois à la nature, il a conſtamment réſiſté à ſa douce impreſſion (je m'en rapporte là-deſſus à ſon propre ouvrage, qui eſt ſon juge & mon témoin) ; tandis que pour arriver à l'aurore de toutes les vérités, en ſuivre l'heureuſe courſe & repoſer paiſiblement ſous leur ſalutaire & douce influence, il ne lui falloit que quitter l'appareil menſonger des cours, ſe dépouiller de quelques préjugés, & revenir au tendre berceau de la bonne & ſimple nature.

Plus hardi, plus ſûr dans mes principes, je ne me mets donc point en préſence de ces noms célebres, pour invoquer leur génie & leur expérience pour la ſolution du problême, & ne dis point comme lui, Qui ſuis-je pour m'y haſarder? mais qui ne ſuis-je pas, étant né Français, & Français mûr pour la révolution? & que ne dois-je pas tenter pour le bien de ma patrie, puiſqu'enfin aujourd'hui j'en ai une?

Sûr de ne pas faire une erreur volontaire, (car une opinion, quoi qu'en diſe l'auteur, en la ſuppoſant même oubliée, peut dans dix ans, vingt ans, cent ans, faire le malheur de vingt-cinq millions d'hommes qu'il a voulu éclairer,

& qu'il replongeroit dans la nuit éternelle du joug & de l'esclavage Il s'agit donc d'examiner quelle est le meilleur moyen de nous donner une force publique pour les troubles présumés du dedans, crainte qui un jour s'évanouira, & contre les ennemis du dehors, qui deviendront nos amis les plus affidés.

Avant de commencer, je demande la permission à mes compatriotes, puisque l'auteur n'est plus, de leur mettre sous les yeux un passage d'un petit ouvrage que j'ai offert à mon pays à la fin de 1788, assez dédaigné du militaire pour n'être pas lu, & assez senti du clergé pour en avoir voulu empêcher l'impression (1), & où, en parlant d'économie à mon interlocuteur, j'étends mes vues jusque sur l'armée existante : je fais plus, j'ose dès-lors en proposer la suppression, & la remplacer par une armée nationale de quatre cent mille hommes.

« J'espère, Sire, qu'à dater de la tenue des états-généraux (mot seul en usage alors), la nation commencera à jeter les yeux sur

---

(1) L'an 1789, ou la vérité au pied du trône, p. 43.

l'importance de ne pas entretenir à des frais ruineux une armée de deux cent mille hommes, tandis qu'un jour elle pourra, par une réduction des trois quarts, avoir une armée aussi formidable par le nombre & la consistance, que celle-ci est commune & précaire. »

« A l'étonnement que je prépare, qu'on ne vienne point m'objecter que toutes les puissances de l'Europe, étant armées à la journée, forcent tout état d'avoir une atmér constamment sur pied. J'ai appris depuis long-temps à ne pas me payer de mots, & à les regarder comme une fausse-monnoie dont il est dangereux de se charger : qu'elles restent armées tant qu'elles voudront, ces puissances, dont l'extérieur d'appareil prouve sinon la crainte, au moins la foiblesse. *La France n'a pas besoin de ces moyens pour montrer ce qu'elle est, ou plutôt pour qu'on le sache.* »

« A l'armée dévorante qui existe (1), je substitue une milice nationale de quatre cent mille hommes, qui, au lieu d'être composée pour la plu-

(1) Et comme on fait q u e clergé qui coûtoit à sa hiérarchie, l'on sait aussi que ce n'étoi ni le soldat ni le caporal qui occasionnoient les dépense immenses de l'armée recrutée.

part de l'écume & de la lie des villes, n'eſt compoſée que de citadins avoués & de citoyens agreſtes ; car le dernier des citoyens français eſt un citoyen important. — Eh ! quel eſt l'Européen qui ne connoît pas nos grenadiers-royaux ? C'eſt de cette claſſe d'hommes par excellence que je forme ma milice nationale & mon armée patriotique (1). Votre majeſté en nommera les dignes chefs, &, si elle veut bien, avec un ordre dans les grades bien différent ; car il eſt eſſentiel, en fait d'eſprit patriotique, où le mérite, la vertu & l'expérience ſont néceſſairement toujours en évidence, que ſa formation ait une baſe ſolide & immuable. Les emplois une fois décidés, il faut que les officiers ſoient pris indiſtinctement dans les gentilshommes & le tiers ; — car il ne faut pas qu'ils ſoient toujours privés d'emplois militaires.»

« Les régimens une fois complétés, l'on exercera par villages & par paroiſſes, fêtes & dimanches, & par réunion d'une petite ville & de trois ou quatre villages, ſelon les circonſ-

---

(1) L'on ne conſervera en activité que les régimens nommés de frontieres, en ſervice dans les places fortes ou clefs du royaume, par leſquels paſſera tour-à-tour la milice nationale.

tances : à telles époques de l'année, on les raſſemblera par bataillons, par brigades, par diviſions, pour les grandes manœuvres.

C'eſt alors que le ſoldat, qu'on nomme une machine, ſera véritablement la machine du gouvernement; c'eſt alors que germera dans ſon cœur, comme le grain dans la terre qu'il enrichit pour nous nourrir tous, cet eſprit patriotique, qui lui apprendra à connoître le prix de ſes foyers, & à ſentir quel eſt ſon pouvoir pour repouſſer l'ennemi aſſez imprudent pour venir les attaquer. *Nous n'avons pas beſoin de conquêtes, & l'on ne voudra peut-être pas, ainſi conſtitués, nous conquérir.*

Qu'on ne vienne pas me reprocher que j'établis le ſyſtême militaire & forcé, tout en voulant réformer l'armée, car c'eſt préciſément à quelque choſe près, le reproche que je veux mériter. Je veux ſubſtituer à la force & à la ruſe qui ſubſiſtent dans votre ſyſtême militaire vraiment forcé, la volonté expreſſe de l'amour patriotique; effacer par-là les larmes de la mere du malheureux milicien qui prend forcément le billet noir, ou de la mere du jeune homme que cet aſyle du libertinage ſtimule pour ſecouer le joug paternel, & entrer dans la carriere du vice. Voilà le ſyſtême vraiment forcé que je

veux détruire, qui existe à l'instant même où l'on m'auroit jugé, presque accusé de le rendre général, si l'on ne savoit que l'esprit patriotique n'est jamais *vénal & contraint*, ne se divise point, & que chaque individu courant à sa place, à son devoir, s'enorgueillit de le manifester. »

« Voyez le gouvernement de Suede, malgré le pas gigantesque & mal-entendu du despotisme en 1772, qui n'a servi qu'à dénaturer & affoiblir son ancienne & véritable monarchie, & sur lequel il se verra tôt ou tard forcé de revenir : voyez, dis-je, si les nouvelles levées, à peine exercées, avoient besoin de plus de temps pour se montrer soldats citoyens. A peine levées, que le roi les eût menées contre les tristes alliés des Russes, & vous auriez vu sur terre ce que le prince de Sudermanie leur a montré en mer (1).

C'est donc l'esprit patriotique, trop long-temps oublié parmi nous, que je veux réveiller & renouveler dans toutes les classes de l'état, & sur-tout dans celle qui est la plus près de la nature, & qui sait le mieux de

(1) C'est que l'ancien esprit de la liberté a encore toutes ses racines, malgré tout ce qu'on a fait pour le dénaturer : c'est ce même esprit qui vient de battre encore les Russes à Revel & en Finlande.

quelle importance il eſt pour elle de connoître ſon vrai caractere & ſes forces. Mais, me répliquera-t-on encore, vos troupes ainſi exercées n'arriveront jamais au degré de perfection & de tactique des autres peuples de l'Europe. Je croirois avoir ſuffiſamment répondu par l'article de la Suede, ſi cette objection ne demandoit de ma part un plus long détail. »

« Pardonnez-moi donc, Meſſieurs : ma vigoureuſe milice nationale ſera à coup ſûr moins bien friſée que vos petits-maîtres ; elle n'aura pas non plus de chapeaux à quatre cornes ni à forme haute, ni à cône renverſé ; des habits veſtes, ſoubre veſtes, caſaques, redingottes, demi-rotondes, &c. car comme elle laboure & cultive la terre en veſte & en chemiſe, par les temps les plus variables de l'année, qu'elle paſſe conſtamment de la chaleur la plus brûlante des jours d'août, au froid le plus exceſſif de ſes nuits ; elle ne peut craindre aucune intempérie des ſaiſons. Elle ſera donc habillée de quel vêtement vous voudrez, pourvu que ſon uniforme ſoit ſimple & ſur-tout aiſé ; car la nature n'aime en rien la contrainte. Elle aura un chapeau ordinaire, qui lui tiendra ſur la tête, & qu'elle ne perdra pas dans les manœuvres ; elle aura l'air mar-

tial que donne la liberté & l'amour de ſon pays. »

« Mais il faut qu'un ſoldat ait un air militaire & préparé de longue-main, répond la ſecte contrariante & appui des anciens préjugés. Pardon, Meſſieurs; ne m'arrêtez pas en ſi beau chemin. Je ſuis ſur mes foyers, & n'ai beſoin, pour juſtifier tout ceci, que de vous prier de jeter les yeux ſur un recrue Suiſſe, qui au bout de deux jours d'uniforme a certainement un autre air que le ſoldat aux gardes de ſix mois de ſervice. Avec cela, faites donc manœuvrer ma milice nationale; que votre tactique ſoit ſur-tout ſimple & non compliquée; que cette armée ne ſoit pas toujours comme le ballon ſur la raquette, & que chacun ne ſe diſpute pas le brillant honneur de pouſſer la balle. »

« J'en demande pardon à tous nos tacticiens; je crains que leur zele ne les emporte trop loin. J'ai pour moi mon héros, Céſar, qui ſur ce point eſt de quelque autorité; que ne le prenez-vous pour modele, Meſſieurs: c'étoit un faiſeur de choſes, & non d'ordonnances militaires, & ſans doute il a prouvé plus d'une fois qu'il ſavoit ſe tirer d'affaire. »

« Son ſoldat, fort & vigoureux, accoutumé aux

fatigues de la guerre, parce qu'il n'étoit ni tourmenté n'y efféminé, étoit toujours prêt à tout entreprendre. Arrivoit-il dans la plaine la plus rase? des retranchemens à peine concevables sillonnoient la terre au bout de quelques heures, & sembloient l'ouvrage des dieux. Avoit-il à asseoir son camp dans des positions avantageuses? l'art & le travail du soldat n'étoient pas pour cela en repos: il falloit que la nature fût encore secondée par tout ce que l'art a de plus fécond & de plus propre à perfectionner ses éternels travaux; & c'est de ses mains, aussi vigoureuses qu'actives, que sont sortis tous les chef-d'œuvres de l'art militaire, qui sont encore de nos jours l'admiration de nos grands capitaines, & où ils vont prendre leurs plus fructueuses leçons. »

L'on ne voyoit point, sous un tel chef, le soldat malheureux & mécontent par le tourment des manœuvres, poussées au point de devenir rebutantes; car quel malheur, quel dégoût n'inspire pas à l'homme qui croit savoir son métier, parce qu'il s'est véritablement mis au fait d'exécuter le but de telle ou telle ordonnance, de voir que le printemps suivant, époque à laquelle il doit montrer au camp assemblé qu'il sait & possede ses ma-

nœuvres, une autre ordonnance ſuccede, paroît, & détruit la premiere, le remet à l'A B C du nouvel inſtituteur qui a fait paſſer ſa méthode, j'ignore par quel preſtige, & laiſſe & fatigue ainſi, par des priſes & repriſes de manœuvres plutôt oubliées que ſuivies, le malheureux ſoldat, qui ne ſe voit plus qu'un vil inſtrument d'amuſement & de ſpectacle public, plutôt que l'honorable appui de la vertu patriotique & guerriere. »

« Mon héros, Meſſieurs, ne voyoit pas ainſi la tactique. Chez lui elle avoit des principes ſûrs, uniques, invariables; elle n'a pas changé depuis, elle les à donc encore, & les principes de la tactique ſont auſſi ſtables, auſſi certains que la vérité d'une démonſtration géométrique. Comment ſe fait-il donc qu'on en oublie & néglige les principes? car certainement on ne les ignore pas. »

« Vous avez beau varier, changer, répéter, marcher en avant & en arriere, obliquement, ſauter, trotter, courir à toutes jambes; il faut toujours que vous partiez d'une baſe; il faut toujours que ce ſoit du point de votre colonne ſur tant de hauteur, ou de votre armée en bataille ſur tant de front, pour former de celle-ci un bataillon carré ou différentes diviſions

au besoin, ou de la premiere son développement selon les circonstances. »

Eh bien, Messieurs, c'est de ce développement bien entendu que dépend tout le succès de la vraie tactique d'exécution, c'est de ce développement que dépend tout le succès des affaires, subordonné encore à un genre de tactique dont vous ne parlez pas souvent, & qui marchera toujours avant votre tactique mécanique : c'est celle qui doit être dans la tête de votre chef, que mon héros possédoit si bien, avec laquelle Turenne a fait des miracles, dans un temps où l'on ne connoissoit pas encore l'art cruel de tourmenter le soldat & de le mettre hors d'état de soutenir les fatigues de la guerre, & où pour la former cette tactique (que je nommerai la vraie tactique), je ne vois pas beaucoup d'écoles établies, si sur-tout les spectacles & les jolies femmes ne sont pas partie de cette école. »

» Faut-il donc tant tourmenter des troupes pour leur apprendre ce que c'est qu'obéissance, exactitude & célérité ? Je suis d'accord avec vous sur ces difficultés, Messieurs, je l'avoue; l'esclave apprend difficilement cela: voilà pourquoi mon soldat de la patrie aura tant d'avantage sur le vôtre; c'est que la liberté fait & fait tout : sim-

plifiez donc vos principes avec ma généreuſe milice nationale, & vous verrez des prodiges : décidez une bonne fois comment une troupe doit marcher, s'arrêter & tirer, & au lieu d'un ſoldat forcé, fatigué, indécis, ennuyé, vous ſaurez ce que peut un ſoldat patriote, ſûr de ſa beſogne, content, ſatisfait de montrer à ſa patrie qu'il ſait & poſſede ſon métier. »

« Ma milice nationale ainſi exercée, & non chagrinée, vous préſentera tous les avantages que je viens de vous offrir, & mille autres, Meſſieurs, que vous ſentez déja mieux que je ne puis vous le dire, ne fût-ce que celui-ci qui vous frappera ſans doute. Chaque enfant naît ſoldat, quel il puiſſe être, & a dès ſa naiſſance ſon pere pour inſtituteur. Pour la théorie il l'entend parler ; pour la pratique, il le voit faire : du jour où il rejoint les drapeaux à l'âge de ſeize ans fixés, & qu'il a l'honneur de recevoir pour la premiere fois les armes de la patrie, il eſt ſoldat & ſoldat tout formé. Je doute que toute la tactique des faiſeurs modernes, puiſſe lui apprendre quelque choſe de neuf (1). Il ſait qu'obéiſſance, exactitude &

(1) Je ne croiyois pas qu'au bout de dix-huit mois cette vérité fut auſſi bien démontrée par nos petits miliciens de

célérité

célérité, sont les principes de la vraie tactique; les premieres armes, les premiers appuis de l'amour de la patrie & de la liberté, & par-dessus tout celui de son devoir qui en est le lien pur & sacré. »

« Je ne veux que deux ans pour montrer à nos dignes & anciens chefs étonnés, quel avantage on peut tirer d'une pareille armée: je laisse à leur expérience & à leur génie à la former réguliérement, & à voir quelle tactique & quelle force nationale je donne au plus grand peuple de l'Europe. C'est à leurs lumieres à mettre sous les yeux du roi, le temps où il sera nécessaire de montrer en grand le progrès des manœuvres, en formant dans telle province un corps réuni de vingt-cinq mille hommes pour deux ou trois provinces, de cinquante mille pour quatre à cinq, un de cent mille pour sept à huit, si Sa Majesté le juge à propos. »

Qu'à chaque fin d'exercice de l'année, les chefs citoyens & patriotes de cette armée na-

---

six ans, à qui j'ai entendu sous leurs innocentes armes prononcer le serment civique avec autant d'énergie presque qu'à leur pere, c'est-à-dire, avec une véhémence au-dessus de leur âge.

tionale, & qui n'eft point ftipendiée, diftribuent, au nom de la nation & du roi, des gratifications aux officiers, bas-officiers ou citoyens foldats qui fe feront le plus diftingués, par leur prefteffe & leur activité; qu'on infcrive ces régimens felon les lieux, les diftricts & les provinces où ils font, & qu'une note foit remife exactement aux provinces dont les régimens, après une jufte appréciation, auront le mieux manœuvré; & j'ofe vous promettre que la tactique Pruffienne fera bientôt en défaut. Hélas! l'on alloit voir à grands frais les charlataneries des prétendues grandes manœuvres de Fréderic, roi d'un petit état, où il faifoit tout voir au microfcope de fa lanterne; tandis qu'à notre porte nous ne voulions pas voir des gens fimples, modeftes, qui ne font pas grand bruit fous les armes (1), qui n'écrivent ni ne compofent de gros volumes de tactique (dont les principes font fi fimples, fi juftes, fi peu étendus,) & qui euffent à Rosback culbuté la réputation naiffante du Pruffien & fes bayonnettes.

Que notre grand roi & la nation ne laiffent jamais entrer l'armée en campagne, que

---

(1) Les Suiffes.

la paye de chaque soldat ne soit portée à neuf sous sans retenue. Vous ne payez rien en temps de paix ; qu'au moins à la guerre mon soldat national soit bien payé : dès cet instant, vous lui conservez sa robuste santé ; car l'homme libre a un physique à lui, celui des mœurs. L'honneur, la discipline, si nécessaires, ne sont plus exposés à la misere & la nécessité, véritables fléaux du soldat. Abandonnez aux autres nations l'affreux spectacle de voir les arbres tout couverts des malheureuses victimes de la maraude & du brigandage ; malheurs non prévus & faciles à prévoir, & qu'on pouvoit épagner au genre d'hommes le plus précieux. (1) »

« Après cela, Messieurs, que l'ennemi vienne attaquer nos foyers; à lui permis. Comme je ne parle qu'à des Français, chacun sait & peut faire la réponse, & dire ainsi que moi comme il sera reçu. »

Voilà, mes chers compatriotes (puisque je ne puis plus m'adresser à M. de Guibert), voilà ce ce que j'ai écrit au mois d'octobre 1788,

---

(1) Dans la guerre d'Hanovre, vingt-deux hommes ont été pendus, dans le même jour, pour cette même cause, à différens arbres.

ce qu'il avoit vu, ce qui lui avoit été remis, ce qu'il avoit lu, ce qu'il n'avoit pas approuvé, mais ce qui a été justifié depuis par les vingt-cinq millions d'hommes armés aujourd'hui, qu'il voudroit désarmer dans son systême : voilà ce qui n'a pas mérité alors sa critique, parce que le temps n'étoit pas arrivé où, persuadé que la chose seroit oubliée, oui après d'être détruite par un projet mixte de troupe recrutée & de milices nationales, monstre aussi contraire en politique qu'en morale, aussi incompatible que l'avarice & la magnanimité dont elles seroient filles; ce qu'il avoit si bien senti, qu'il avoit voulu détruire l'un pour édifier l'autre, par son projet destructeur d'armée recrutée, & d'anéantissement total de l'immortelle milice nationale française de la célebre révolution de 1789. Voilà ce qu'il avoit traité d'esprit de vertige & incomplet, & ce que j'offre pour réponse. . . . . .

Quel plus beau spectacle & quelle plus belle vérité de fait, pour résoudre tout ce qui est mis en problême! quel spectacle imposant que celui de vingt-cinq millions d'hommes qui viennent de conquérir leur liberté! que la sécurité actuelle de l'empire échappé, à tous les orages, à toutes les calamités du dedans; tranquille, imperturbable sur les vaines craintes d'ennemis du dehors, & déjouant dans sa grandeur

& sa noble fierté, toutes les menées sourdes, les intrigues obscures d'ennemis comblés de sa patience & de ses faveurs; qui sortent ou sont encore enfermés dans son sein! quel plus beau spectacle, dis-je, que de voir quinze cent mille hommes armés pour la sainte cause de leur liberté, se reposant tranquillement sur leur conscience & leur vertu, les yeux fixés sur cette chere & à jamais célebre poignée des leurs, qui seule a conquis cette auguste & précieuse liberté, en électrisant de ses feux sacrés, de ses vertus patriotiques & plusqu'humaines, les coins les plus reculés de ce vaste empire, sans en excepter même ses possessions des deux mondes!

En quoi, c'est à la naissance d'un si beau jour, c'est à l'époque où la nature reprend ses droits les plus sacrés, que nous trouvons parmi nous des hommes qui veulent faire tomber de nos glorieuses mains des armes qui s'en trouvent honorées! Quoi, ce sont des séductions sous toutes les formes, & sur-tout sous celle du plus furieux cinisme armé de ses problêmes, qui propose toujours, pour empêcher la vérité d'éclore, le bien de naître, & perpétuer le mal reçu, ses doutes & ses prétendues inquiétudes, que nous détruirions un miracle, de l'étonnement duquel nous sommes à peine revenus; & c'est

avant d'avoir ſenti la jouiſſance, que nous nous replongerions dans d'intariſſables peines! Non, la poſtérité la plus reculée, de quelle nation elle puiſſe être, ne dira point, dans une ſtupeur mortelle, en voyant l'hiſtoire de cette auguſte & immortelle révolution :

Quoi, ce peuple étoit armé, & c'eſt après le miracle inoui, préſumé impoſſible par tous les hommes célebres, à un grand peuple de devenir libre, que ſa liberté conquiſe, ſes tyrans de tous les genres anéantis, il a cédé ſes armes comme une enfant cede ſa poupée, en ſe laiſſant aller aux inſinuations menſongeres de ſes anciens ennemis, qui, avec de la métaphyſique militaire, de grandes queſtions, & faiſant de la propoſition la plus ſimple un problême, diſent-ils, impoſſible à réſoudre (1), & ſur lequel chaque citoyen pouvoit & a dû prononcer! Cet infortuné peuple français, auquel ſembloit être réſervé l'honneur de fonder la liberté du globe, n'a un inſtant brillé que

---

(1) Faut-il ou ne faut-il pas d'armée recrutée? Gravées ſoient à jamais dans tous les cœurs ces paroles mémorables d'un de nos plus illuſtres législateurs, M. de Menou : *Avec les troupes recrutées, l'eſclavage; avec les troupes nationales, la liberté.*

pour plonger à jamais par ſon exemple l'univers dans un éternel eſclavage, & prouver qu'aucune nation, après de pareils ſuccès, ne doit tenter de conquérir ſa liberté, puiſque la ſienne ne fut qu'une éclair.

Non, la poſtérité ne pourra le dire; non, les inſinuations les plus perfides ne pourront nous frapper; non, chers compatriotes, c'eſt de votre état préſent, de la guériſon de vos bras jadis paralyſés, maintenant armés, que je veux former la force publique du dedans & du dehors, & lui donner une baſe auſſi reſpectable qu'immuable, en offrant à l'Europe étonnée l'exemple d'une armée auſſi formidable qu'invincible.

Ce ſont donc des lieux communs & rebattus que de dire que les puiſſances de l'Europe ayant des armées recrutées, la guerre eſt un art dont ce principe fait une partie eſſentielle, une profeſſion néceſſairement excluſive, & que conſtamment il faut les imiter. Voilà du vieux ſyſtême, voilà le langage des cours & des deſpotes de l'Europe. Pour nous le propoſer en cet inſtant, il faut avoir bien vieilli dans la rouille des préjugés, & ſuppoſer le plus beau peuple qui fut jamais, à l'époque glorieuſe où j'écris, bien petit, bien foible & bien mépriſable, pour quitter le triomphe d'une vertu plus qu'humaine,

& se replonger dans l'abyme de l'esclavage.

Quand je n'aurois pas eu, dès l'année 1788, le bonheur d'offrir mes idées sur l'objet que je traite, au seul problême proposé, faut-il une armée recrutée ou une armée nationale, il n'est pas d'efforts que je n'eusse tenté pour résoudre cette question & la mettre à portée de tous mes compatriotes, en les priant de m'aider de leurs lumieres.

Si un malheureux sort n'eût pas décidé de l'auteur dont je combats l'opinion, je lui eusse demandé en quoi consiste la force publique? Dans sa liberté; & il ne faut donc, m'eût-il répondu, contraindre personne. Ah! quel mot prononcé! .... Engagé & recruté ne sont certes pas des mots de liberté; ils sont l'effet d'une contrainte anticipée bien différente, & qui a sa base dans l'institution même de votre armée recrutée, qui ouvre une porte au vice, & où la jeunesse va bientôt se promettre un asyle. Non, il ne faut contraindre personne, & c'est d'où je vais tirer ma force armée du dedans & du dehors, & combattre avec avantage tout systême d'armée recrutée, qui frapperoit de léthargie, en attendant de mort, un peuple de vingt-cinq millions d'hommes qui avoient conquis leur liberté.

Quel est le plus grand but de la chose pu-

blique, le plus utile, le plus uniforme, le plus essentiel, celui qui frappe à-la-fois sur un peuple de 25 millions d'hommes? C'est sans doute la conservation des individus, leur sûreté commune, & la protection certaine de leur propriété. Pour arriver à assurer ces trois points si long-temps méconnus, si sacrilégement profanés, comment l'opérer autrement que par l'ensemble & l'harmonie générale, que par une éducation publique & une morale commune, que par des principes pris dans l'utilité générale, & que par une juste proportion dans les dangers & les jouissances.

Je trouve toutes les bases, toutes les modifications, toutes les nuances nécessaires à mes principes, dans les droits de l'homme, & dans les sages & immortels décrets de nos augustes représentans. Piété, morale, éducation publique, tout existe enfin dans ces saints décrets, dans ces droits sacrés de l'homme; unité, ensemble, harmonie générale.

Et cet immortel & à jamais célèbre décret de guerre & de paix? Que devenir après cette déclaration de nos demi-dieux? Ecoutez-les! —— Nous ne voulons de guerre avec personne : on peut nous forcer à nous défendre, mais jamais à attaquer, & nous ne pouvons prendre les armes hors de nos

foyers que pour protéger la liberté de nos voiſins.—Socrate, Platon, Thucydide, Phocion, & toi plus près de nous, Caton, paroiſſez! Les beaux jours de la Grece & de Rome ne ſont pas effacés, puiſque la France les fait renaître, ou plutôt que la France étonne la Grece & Rome. Que faire actuellement, euſſé-je pu dire à l'auteur de l'opinion déja citée? C'eſt ici qu'*on ne tient pas à de tels vertiges, à des eſprits ſi incomplets* (1).

D'après ces lumineux & ſublimes principes, d'après les faits & les circonſtances qui nous environnent, je réſume donc le nombre des citoyens actifs de l'empire en état de porter les armes : ce nombre formidable ſe monte à trois millions, dont dix-huit cent mille ſont déja en uniforme. Je ſuppoſe le décret de la conſcription déja émis, & l'Aſſemblée nationale décrete une conſcription de ſeize cent mille citoyens les plus en état de porter les armes, tous garçons, ſans aucuns peres de famille. Ils ſont déja en cet inſtant attachés aux milices nationales, exercent ou ſont près d'exercer & de faire le ma-

(1) Expreſſions de l'auteur.

niment des armes. Je pourrois bien ici proposer, comme à Rome, de claſſer tous les citoyens par leur état ou par leur fortune, & faire marcher les plus riches les premiers. Mais comme cela ne plairoit peut-être pas à tout le monde, j'ai un objet plus impoſant, plus important ſans doute : c'eſt de ménager la délicateſſe d'un peuple plus que Romain, qui, d'après l'égalité des conditions décrétée, ne voudroit plus laiſſer à celle de la fortune l'honneur & la préférence de marcher la premiere aux dangers & aux haſards.

Il faut donc, ſans choix, ſans diſtinctions, prendre l'armée dans la maſſe des citoyens actifs, ſeulement dans l'ordre, & chacun à ſon tour. Je fais ſortir des rangs de ces ſeize cent mille François, quatre cent mille volontaires. O France, jouis ! Europe, étonne-toi ! Deſpotes de la terre, rentrez dans le néant ! Tous ſortent des rangs, & voilà l'armée françaiſe.

Mes freres, je ne puis ſoutenir ce ſpectacle attendriſſant, trop au-deſſus de mes forces. Vous êtes la pépiniere des héros de la liberté, je l'avoue, le type immortel de la France libre, l'effroi conſtant des tyrans ; mais il faut garder nos foyers, nos femmes & nos enfans ; il faut nous monter au ton de l'Europe encore

armée, non pour attaquer, mais pour nous défendre. Il ne faut donc en activité qu'un certain nombre de vous ; quatre cent mille citoyens toujours prêts au premier rappel, sont plus que suffisans pour former l'armée française ou l'armée permanente ; & c'est de la moitié de ces quatre cent mille hommes dont je vais former l'armée en activité.

Ces deux cent mille citoyens tirés de l'armée permanente, sont aussitôt formés en régimens, (1) & le roi nomme aux emplois les citoyens de tous les genres, les plus dignes par leur talens, leur lumières & leur vertus ; & ces régimens se tiendront toujours prêts à marcher au premier ordre, pourvus constamment de tout l'attirail militaire, & de tout ce que l'état de guerre exige.

Les emplois de l'armée permanente & de l'armée en activité sont donnés, & partagés avec les officiers citoyens de l'ancienne armée, & il y en a beaucoup, j'ose dire le plus grand nombre, dont le glorieux civisme n'a pas été un instant équivoque ; car je le dis, & telle est ma profession de foi, je ne crois pas beaucoup à ce mot d'aristocratie, vide de sens, & il n'est

(1) portant le nom des différens départemens, districts &c.

pas plus d'aristocrates de bonne foi qued'athées; je m'en rapporte là-dessus à leur conscience. Otez les intérêts mal entendus, & tous les cœurs portent leur encens sur l'hôtel de la liberté.

Je tire aussitôt de l'armée en activité soixante-dix à quatre-vingt mille hommes pour la garde de nos frontieres, dont je ne conserve plus qu'une premiere ligne; les deux autres, trop dispendieuses, & devenues inutiles par ma force centrale, (1) sont supprimées. Ces soixante-dix à quatre-vingt mille hommes (que je réduirai encore un jour à moins), sont pris dans toutes les armes, c'est-à-dire quatorze mille hommes de cavalerie & soixante-six d'infanterie. Ils ont une paye de neuf sous par jour, de l'instant où ils sortent des rangs pour le service de ligne : ils servent pendant un an, comme & sous la dénomination de régimens de frontieres; au bout de l'année, ils sont relevés par quatre-vingt mille autres de la même armée, dans laquelle ils se réincorporent; ceux-ci par une troisieme fournée, & ainsi de suite.

Le premier avantage qui se fait appercevoir, & qui excitoit les plaintes multipliées de l'auteur de l'ouvrage cité, & ce qui étoit pour lui

(1) De douze cent mille hommes.

le plus fort problême à résoudre, en supposant qu'on voulût organiser une armée nationale, étoit, disoit-il, qu'on ne pouvoit le faire sans enlever à l'agriculture la moitié de ses bras; en outre, comment faire marcher les riches? Ah! je ne le crois pas; mais périssent plutôt à jamais la richesse & l'avarice qui voudroient se soustraire au service national! Quant à l'agriculture, je dirai les arts même, le problême est résolu. La partie agreste comme la partie citadine a fait son service, & rentre au bout d'un an dans ses foyers. Je dis plus, ceux qui voudroient faire deux ans de service en seroient les maîtres, & il s'en présenteroit beaucoup.

Le second avantage, & que les ennemis de mon systême ne pourront éluder, c'est que dans quatre ou cinq ans, l'armée permanente de quatre cent mille hommes a passé par le service de guerre: qu'une autre génération succede & s'éleve, que les uns se marient, les autres courent les mers, peu importe. De nos jours seulement, calculez, chers concitoyens, je vous prie, quelle est la masse de force & de patriotisme du citoyen français, dont il ne doit pas y avoir sous vingt ans un seul pere de famille qui n'ait servi sa patrie. Avec un tel peuple,

que deviennent les abus, le charlatanifme des cours, les ambaffades les petits traités, & les tracafferies de toutes efpèces, fous l'œil vigilant de l'expérience & du patriotifme?

Je reviens. Mais, m'objecte quelqu'un, que faites-vous de l'ancienne armée recrutée? vous n'en parlez pas fouvent. Pardonnez; vous avez donc oublié qu'à l'inftant où l'on a nommé fes officiers dans l'armée permanente, toute l'armée a recouvré le droit de citoyen, vient fe fondre dans la nation, & fait partie de la grande armée de douze cent mille hommes; & ils font pour la plupart du nombre des quatre cent mille volontaires de l'armée permanente; ils fe font fait infcrire, & attendent, fans quitter la frontiere, leurs freres auxquels ils vont apprendre le fervice de guerre : tous voudroient y refter pour jouir de cet honneur; mais cela eft impoffible. La plupart des vétérans s'en retournent avec la paye qui leur eft affignée; les gens mariés, qui ont prefque tous un talent ou un état, vont jouir paifiblement du noble fort de citoyen actif; d'autres, néceffaires à leur famille, que quelque légéreté de jeuneffe leur avoit enlevée, vont reprendre leurs travaux. Il ne vous refte, comme vous voyez, d'une objection qu'on a cru très-em-

barraſſante, que le réſultat heureux d'un nombre ſuffiſant de ſoldats rendus à la patrie, & qui vont la ſervir ſous ſon vrai point de vue.

Le troiſieme avantage, chers compatriotes, vous frappera je crois, comme les deux premiers; c'eſt que les anciens vétérans retirés dans leur famille, ne ſont plus nuls, & prennent en arrivant la tête des rangs de la grande armée patriotique, & inſtruiſent & ſervent, par leur prudence & leur vieille expérience, de modele conſtant à notre bouillante & précieuſe jeuneſſe, qui reproche à la nature de ralentir en eux ſa marche trop tardive, qu'ils voudroient avancer pour ſe voir déja dignes du ſervice des frontieres.

Le quatrieme avantage, qui ſert de baſe au tout, & ſur lequel doit être à jamais fondée l'immuable liberté françaiſe, c'eſt que le formidable noyau de l'armée patriotique de douze cent mille hommes, toujours préſidés par ſes vétérans, ou plutôt ſes anciens, eſt conſtamment exercé toute l'année, fêtes & dimanches, & vient alimenter ſans ceſſe de ſujets tout formés, l'armée permanente, & l'armée permanente l'armée en activité.

Voilà tout mon ſecret pour réſoudre le problême mis en queſtion par l'auteur dont j'ai

qu'attention dans les circonſtances actuelles, eſt l'économie qui réſulte de mon plan. Pour cent cinquante mille hommes, l'auteur cité évaluoit la dépenſe à 90 millions, à ſoixante-dix mille hommes de ſervice ſur la frontiere : j'ai plus de 40 millions d'économie.

Voilà tout mon ſecret pour réſoudre le problême mis en queſtion par l'auteur dont j'ai pris la liberté de combattre l'opinion ſur la force publique du dedans & du dehors, & ſur lequel tous nos compatriotes peuvent & doivent prononcer.

Je crois donc imminent, & très-imminent, de ne pas reconſtruire une armée recrutée, que le vrai civiſme a décompoſé de lui-même; de n'avoir chez un peuple libre qu'une armée patriotique, conſtamment alimentée par des citoyens libres (1). Quand pour preuve de la

(1) La capitale formant une exception, conſervera ſa troupe ſoldée, qui feroit le ſervice chez le roi, avec quelques détachemens de la milice pariſienne, qui ne doit jamais céder cet honneur : ce feroit même là l'inſtant de faire revenir ce corps infortuné, mais à jamais reſpectable, de MM. les Gardes-du-corps, de leur faire un meilleure ſort, & de n'avoir dans l'empire d'autres troupes ſoldées qu'eux.

ſolidité de mon opinion je n'aurois pas donné les raiſons péremptoires ci-deſſus expoſées, qui ne trembleroit, ou plutôt qui ne nous accuſeroit pas d'être indignes de la liberté, ſi nous pouvions un inſtant nous laiſſer entraîner par les ſons ſéduiſans d'un pouvoir abattu, qui prétend encore nous vouloir du bien, en daignant s'occuper d'éviter à nos bras la peine de porter des armes, & de nous donner pour ſuppléans une armée recrutée!

Quand de ſa ſuppreſſion tout les biens ci-deſſus expoſées n'en découleroient pas, quand de ſa continuité tous les dangers n'en feroient pas éternellement fixées ſur nos têtes menacées, quel eſt le Français qui pourroit oublier le traitement fait aux ſoldats patriotes de la garniſon de Metz, après la journée du 4 mai? Quel eſt le vieux Franc rajeuni par la révolution, qui ne frémit pas d'horreur en voyant leur civiſme ainſi traité? Quel eſt le citoyen qui ne tend pas les bras à ces braves & reſpectables ſoldats, pour les recevoir & les inſcrire dans nos milices nationales? En eſt-il de même des commandans de Metz? Que peuvent-il devenir? Quel eſt l'homme qui ne les repouſſe pas de l'honneur de commander un détachement de milices nationales? Quel eſt le citoyen tout

dévoué à la loi, qui voudroit lui obéir par leur organe? Fidele à cette ſainte loi, qu'il eſt impoſſible de méconnoître, il s'écrieroit: Sous de pareils chefs, loi ſacrée, loi de ma patrie, je ne puis te méconnoître, & me proſterne devant ta ſainte image; mais, ô les miens! faites comme à Rome: quand un homme déſavoué propoſoit une loi utile, en lui impoſant ſilence, on faiſoit proférer auſſi-tôt ſa motion par une bouche civique & pure. Faite donc prononcer la loi par une autre bouche, & je la reconnois & ſuis ſon eſclave.

En eſt-il de même de la reſpectable municipalité de Metz, pour les honorables certificats qu'elle a donnés à ces braves & malheureuſes victimes du deſpotiſme & de la perſécution? Municipaux citoyens de Metz, & vrais amis de la révolution, votre vertu reſſortiroit peut-être moins, ſans les élans du vice, de l'intrigue & de la honte. Continuez, votre récompenſe eſt dans nos cœurs.

Veuillez bien remarquer, chers concitoyens, que je ne vous préſente pour recrue, au cas de mariage, de maladie ou de mort d'un citoyen de l'armée en activité, que des citoyens avoués, reconnus, exercés, dont les mœurs, la vie privée, l'obéiſſance aveugle à nos ſaintes lois, ſont les

mêmes, l'unité enfin, centre de l'ordre. Veuillez bien comparer cette compoſition d'armée avec l'ancienne formation, les mœurs, l'éducation de la jeuneſſe engagée.

Qu'on ne vienne pas me dire que dès que j'admets l'éducation publique, & la ſoumiſſion aux lois étant la même pour tous, les jeunes gens qui s'engageront deviendront de même des ſoldats citoyens : non; celui qui s'exprimeroit ainſi, ne ſeroit pas de bonne-foi.

Dans la milice nationale, nul intervale ne ſépare plus le fils du pere, il eſt même enfant de la patrie, & le pere forme en tout ſon fils pour le remplacer : le fils ne peut marcher que ſur les traces de ſon pere, n'a plus l'eſpoir d'être impunément un débauché, un libertin ſans principes, & de trouver un aſyle qui conſacre & étaie ſes excès, un appât pour ſe ſouſtraire à l'obéiſſance paternelle, & ſucer en naiſſant le germe de la diſcorde & de la déſunion, avec laquelle on a tenu pendant treize cents ans ce beau peuple ſous la maſſue du deſpotiſme & de l'eſclavage. Le fils mal élevé, ou s'il exiſtoit encore (choſe que je ne crois pas) de ces monſtres incorrigibles, loin d'avoir l'honneur d'être admis dans les milices nationales, en ſeroit conſtamment rejeté, juſqu'à ce qu'en-

fin une longue épreuve de vertu le lui fît mériter.

Vos recruteurs n'exifteroient plus. Qui peut faire le portrait de ce genre d'hommes vraiment malheureux, & calculer les ennuis, les follicitudes, les peines, les déchiremens que des milliers d'entre eux ont éprouvés? Je ne rapporterai que deux traits de ce que j'avance. Un des plus laborieux de l'armée, & qui a fait le plus de recrues, me difoit un jour: Mon capitaine, que ne puis-je faire une autre ordonnance, & organifer différemment la troupe! Pour recruter l'armée, au lieu de donner de l'argent à des gens fouvent & prefque toujours fans aveu & pis encore, je n'aurois que des remercimens de la belle jeuneffe dont la volonté libre voleroit à la défenfe de la nation. L'autre me témoignoit fes regrets fur ce que n'ayant pris cet état que par complaifance & pour être utile, on le forçoit de le continuer, malgré les dégoûts de tous les genres qu'il avoit éprouvés, fans lui permettre même de retourner au régiment, & n'adouciffoit fon fort qu'en ne faifant aucune violence, n'ufant d'aucune rufe, mais perdant conféquemment fon avancement, & finiffant par voir fon zele même fufpect.

Je n'ofe plus interpeler l'auteur du problême

que je combats, qui ſavoit ſi bien tout cela, dont j'aime à croire que le cœur ſouffroit, ſur-tout en ſe voyant forcé de donner mainte ſemonce à plus d'un officier qu'on avoit condamné & contraint à ce vil métier. Par exemple, chers compatriotes, conçoit-on bien comment, par degrés, on a pu, depuis trente ans ſur-tout, dégrader aſſez le militaire français pour amener l'officier à faire un ſi cruel métier ? Auſſi falloit-il le prendre par la famine, & le priver de ſes appointemens. J'ai ſervi vingt-neuf ans ; mais je rougis encore d'avoir engagé le ſeul homme, que je ramenai pourtant deux ans après libre dans ſes foyers ; & quoique je fuſſe dans l'âge tendre où le pouvoir & la ſubordination pourroient à mes yeux atténuer ma faute, le cœur me ſaigne encore de cette action, qui m'humilie & me coûte des regrets vraiment amers.

Ne donnez donc point, ſages légiſlateurs, de nouveaux moyens de pécher, & vos freres, ces enfans d'une ſi chere patrie, en conſerveront mieux leur innocence, & elle en ſera mieux ſervie. Vous voulez ſauver les mœurs, & mon ſyſtême eſt leur temple. Oubliés ſoient donc à jamais le nom d'armée recrutée, de recruteur & de recrue. Ne donnez plus une arme meurtriere au fils contre le pere, ce germe d'éloi-

gnement, & bientôt d'abandon, que votre armée recrutée fait conftamment germer dans les familles, & vous n'aurez que des enfans dignes de la patrie : obfervation qui mérite vos regards en cet inftant, où une vertu plus que célefte femble animer à-la-fois vingt millions d'hommes qui naguere étoient divifés par les plus viles diftinctions d'ordre, & fouillés jufques dans leurs propres foyers d'un égoïfme qui fe calculoit dans chaque famille par tête.

O peres de famille ! citoyens français, mes chers compatriotes de toutes les claffes, de tout âge & de tout état, réuniffons-nous tous autour de nos fages légiflateurs & de notre grand roi ; difons-leur que l'armée françaife eft la nation, qu'elle ne connoît plus l'état aviliffant de fe vendre, que cela feroit contradictoire avec les vrais principes de la liberté ; que l'armée françaife ne peut plus être recrutée & compofée d'efclaves vendus, mais de citoyens libres, fujets & amans de la loi.

Que cette divine patrie ne voie plus déferter fes plus belles légions, que le defpotifme des ordonnances arbitraires, le libertinage & les vices faifoient paffer chez l'étranger ; qu'elle ne voie plus fes enfans égorgés par fes enfans ; qu'elle

ſe rappelle qu'un des juges invoqués par l'auteur cité au commencement de cet ouvrage, faiſoit à Rosback égorger des Français par des Français (1). Ciel, veille ſur nous; roi plus grand que tous les rois du monde, ſeconde mon zele, & l'heureuſe, l'immortelle & ſublime loi du lien général & de l'harmonie univerſelle, va régner ſur nous: qu'aux vaines formules d'engagement auſſitôt rompues par la déſertion, qu'écrites & ſignées, nos lois ſacrées nous impoſent à tous, du jour de l'inſcription dans l'armée permanente, le ſerment civique & militaire que voici, que tout ſoldat national doit faire, & que je prononce le premier entre les mains de toutes les milices de l'Empire.

JE SUIS NÉ POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ DE MON PAYS, ET JE PRONONCE MON ARRÊT DE MORT, SI J'ABANDONNE LES DRAPEAUX DE MA PATRIE (2).

Il me reſteroit à répondre ſur un point bien

---

(1) Frédéric avoit cinquante mille déſerteurs français dans ſon armée.

(2) Avec ce ſerment, les ſoldats romains qui ſortirent citoyens de Rome avec leur chef pour la con-

important, concernant la févérité de la difcipline militaire, fi dans l'article pris dans l'an 89 ou la vérité au pied du trône, où je traite de la néceffité d'une milice nationale, je n'avois prouvé l'impoffibilité de s'en écarter. Cependant, comme l'auteur dont je combats ici l'opinion, pour nous convaincre à fa maniere, s'en eft fait plus d'une fois l'objection, en maintient l'impoffibilité, ou par un doute affirmatif ou une décifion tranchante, telle que celle qui va fuivre, je dois quelques détails fur un objet préfenté fous de faux jours, & dont l'illufion fait toujours fon profit. « Je ne concevrai jamais, dit-il, qu'une armée de pa-

---

quête des Gaules, ne feroient pas rentrés légions de Céfar, pour affervir leur patrie. Quel exemple pour la liberté! Qu'un Turenne, dont les vertus militaires & privées lui attachoient impérieufement toute fon armée, qu'un Maurice de Saxe, dont les qualités héroïques entraînoient fes bataillons, reviennent dans dix, vingt, cent ans, où la France alors ne fera plus armée (car cette armée nationale compagne d'une armée recrutée ou par ennui, ou par confiance, doit tôt ou tard lui céder fa place); que de tels généraux, dis-je, fe montrent foutenus & appuyés de miniftres adroits qui n'ont jamais perdu de vue la révolution de 1789, & la France eft dans les fers pour n'en plus fortir.

triotes, qui se regarderont toujours comme des volontaires, puisse se soumettre à la discipline comme des gens engagés. » D'abord l'auteur n'avoit pas vu dans leur vrai jour nos milices parisiennes, phénomene de discipline aussi étrange que nouveau.

A cela je lui réponds: Qu'exigez-vous de l'esclave? un service toujours forcé, soutenu par une prison continuelle, des cachots toujours ouverts, & hier encore des coups de plat de sabre. Frédéric, qu'exigois-tu? le même service forcé, soutenu plus énergiquement par des prises & reprises de coups de bâton. On avoit tenté il y a quelques années en France ce régime trop prématuré (1); on s'en étoit tenu aux coups de plat de sabre: vous le savez; & voilà où votre régime de discipline pour la nation la plus douce & la plus généreuse de l'univers, vous avoient conduit. A qui pouviez-vous effectivement imposer ces honteuses & viles punitions, qu'à des gens qui d'emblée ne méritoient pas votre attention,

---

(1) J'en ai vu donner, non à des étrangers dans des régimens étrangers, mais à des Français dans des régimens français.

que vous auriez dédaignés fans votre intérêt, qui vous portoit à les amener n'importe par quels moyens, à fervir votre ambition & votre avarice. Des coups de plat de fabrer, & rentrer dans les rangs! Ou la faute étoit grave ou elle étoit légere : grave, cet homme pouvoit-il retrouver place dans des rangs français? légere, méritoit-il ce traitement, ce figne de flétriffure & de honte, infultant & dégradant la dignité de l'homme, & fur-tout d'un Français? Mais enfin puniffiez-vous ainfi tous les excès commis autres que pour cette difcipline militaire fouvent arbitraire? & tout foldat qui faifoit bien l'exercice, ne pouvoit-il pas tenter impunément bien des chofes? Qui n'a pas été témoin, dans telle garnifon & fous tels chefs, des défordres commis dans certains régimens? Ne fermoit-on pas les yeux à propos à certains excès, parce que ces hommes d'ailleurs étoient foumis, & qu'au befoin l'on pouvoit de leur part compter fur toute efpèce de coup de main? Croyez-vous que le nommé Touffiere, foldat fpadaffin du régiment du Roi, infultant les gardes nationales de Nancy, auxquelles, pour toute folution, il propofoit fur-le-champ l'épée, fût un fujet bien intéreffant pour l'humanité? Il n'étoit point repris pour la difcipline;

& ſans ſes camarades, qui en ont fait juſtice à leurs freres les gardes nationales de Nancy, ce monſtre ſeroit peut-être encore parmi ces gens de bien, membre d'un régiment ſi reſpectable à tant de titres.

Et naguere certaines hautes-payes données, certaines ſommes aſſez conſéquentes ſacrifiées ; traitera-t-on ces faits de bagatelles, & eſt-ce à des ſoldats patriotes, élevés ſous la diſcipline des mœurs, qui les conduit naturellement à la diſcipline militaire, que l'on propoſera ces bagatelles ?

Que n'a-t-on pas tenté, dans ces ſaints jours de liberté, pour porter nos dragons à la violence & aux excès de tous les genres contre leur freres ? Mais que les mœurs publiques, qui ont déja fait de ſalutaires progrès, ont préſervé de remords & de regrets! Quel eſpoir n'a-t-on pas eu dans ce qu'on appeloit troupe étrangere, quand on a vu qu'on ne pouvoit rien attendre de troupes qui ſe refuſoient à cette diſcipline tant prônée (dont le premier article étoit une obéiſſance aveugle), pour voler & ſe remettre ſous celle de la nature ? J'aime à croire qu'on a calomnié ces étrangers que j'eſtime ; mais la réunion qu'on en avoit faite à Verſailles ; mais l'accaparement qu'en avoit

fait à Metz M. de Bouillé; mais ailleurs encore, ſur quel eſpoir ne s'étoit-on pas fondé?

A-t-on ces reſſources cruelles avec nos milices nationales? peut-on les tenter? Quant à leurs fautes, puiſqu'enfin elles ſont le partage de l'humanité, quelles peuvent-elles être? Quelques jeunes gens peuvent s'oublier, je l'avoue, mais ce ne peut être que dans des fautes légères. Votre armée nationale n'eſt compoſée que de citoyens avoués, qui doivent reparoître ſur leurs foyers toujours témoins & ſolidaires l'un envers l'autre de leur conduite publique & militaire. Leur pere, leur mere, leur municipalité, la nation enfin les attend à leur retour, ſans excepter les jeunes vierges, qui fondent ſur leurs vertus civiles & militaires le bonheur qu'elles ſe promettent un jour. Quel eſt celui d'entre eux qui pourroit, en arrivant de la garniſon ou de l'armée, ne pas ſe préſenter à front découvert, & y faire lire cette inſcription commune à tous: *J'ai fait mon devoir*? Il rentre donc citoyen & ſoldat, & plus encore, comme je le dirai ci-après.

Quel eſpoir reſteroit-il donc à un citoyen qui s'aviliroit par un crime? Il ne pourroit rentrer dans ſes foyers; il en ſeroit rejeté. Où iroit-il donc? Chez l'étranger? il ſeroit noté d'in-

famie. Voyez M. de Maillebois à Breda, & les émigrans Français dans certaines parties de l'Italie. Ce feroit bien pis alors.

Quand des mœurs auffi faintes, quand l'amour du devoir, le témoignage des fiens, le retour dans fes foyers, quand tout porte votre foldat national au plus haut degré d'eftime de lui-même, peut-on lui recommander l'amour de la difcipline. Ah! mourir à fon pofte, voilà le premier article de fa difcipline (1); le fecond, de ne plus fupporter le jour s'il avoit à rougir devant les fiens. Non, de ma nation un feul article compoferoit le code militaire, de renvoyer à fes foyers un foldat national qui auroit pu

(1) nous n'avons plus de conquêtes à faire que par nos fages lois. Avec cet article de difcipline, qu'un ennemi imprudent vienne nous attaquer, il n'a que des coups à recevoir. C'eft peut-être là l'inftant de faire une réflexion bien utile; la voici :

Vos milices nationales verront-elles jamais votre armée recrutée en campagne, fans brûler de la rejoindre; & fi elle eft batue, fera-t-elle témoin tranquille de fa défaite, n'ira-t-elle pas la partager, ou plutôt la réparer? Vous êtes Français, & Français tous armés; croyez-moi, chargez-vous fans balancer de toute la befogne.

s'oublier. Croyez-vous qu'il osât y retourner, & qu'il eût beaucoup d'imitateurs.

Mais il l'exerce déjà cette vraie discipline que le patriotisme seul fait inspirer, & elle est sous vos yeux dans l'âge le plus tendre. Voyez les enfans de la génération présente, déja armés à leur petite manière : pas un ne refuse d'obéir aveuglément au commandant qu'il s'est choisi. Ah ! que l'auteur infortuné dont je parle n'est-il rendu à la vie pour jouir de ce spectacle aussi étrange en *Prusse qu'il le paroîtroit*; à ses yeux (1) sa sensibilité s'épancheroit avec la mienne, & mon œil se mouille quand je pense au spectacle touchant d'un fils à moi, âgé de six ans, auquel elle devient si chere, & qui l'inspire avec tant d'ardeur à sa petite milice particulière. L'honneur d'avoir été choisi pour leur commandant lui a été si sensible, que pour ne pas le voir crever de fatigue & d'activité, je suis obligé d'empêcher l'exercice de tous les jours, & de fixer les heures qu'il y peut consacrer, ne revenant jamais, quoique fort & vigoureux,

---

(1) Je m'explique : il existe quelquefois en Prusse ; mais c'est pour servir le despotisme, l'avarice, & non la liberté.

ſans une extinction de voix. Le mot de diſcipline eſt le mot de ralliement du jeune bataillon, & depuis qu'il eſt formé je n'ai pas encore vu s'élever la plus foible déſobéiſſance ; & il y a dans cette troupe des héros de quatre ans ; il y en a auſſi de douze qui promettent, & je dois à leur louange d'avoir remarqué en eux une douceur & une complaiſance au-deſſus de leur âge, & qui ne laiſſe rien à deſirer pour la ſuite ſur eux.

Pas un ne ſe refuſe déja au plaiſir qu'on voit éclorre en lui, lorſqu'il s'entend dire qu'il remplacera à ſon tour, ſon oncle, ſon frere ou ſon parent, qui eſt reçu ſoldat national, & qui s'en montre digne par ſa ſoumiſſion, ſon zele & ſon jeune amour de la patrie ; que ce même oncle, frere, parent aura un jour une gratification pour s'être le mieux exercé & montré le plus adroit de ſa compagnie.

Que je me tiens fort du ſpectacle que j'ai ſous les yeux dans la milice nationale que j'ai l'honneur de commander. Quoique ce ne ſoit qu'une poignée de jeunes gens d'un aſſez gros bourg de Champagne, quelle terrible réponſe à tous les argumens, & ſur-tout pour la ſolution de notre problême

problême, que leur amour pour la patrie & pour leur bon roi, pour leur nouveau métier de soldats nationaux, pour leur zele, leur exactitude & leur ádresse; au maniement des armes & à l'intelligence des manœuvres! Quel tact pour l'ensemble, & quel hommage à la liberté, de faire avec cette prestesse & cette légéreté, dans six mois, ce que tout recrue a trouvé si difficile dans un an à apprendre & à exécuter(1).

Ce que je dis de la milice nationale que je commande, je le dis des généreuses milices nationales de tout le département de la Marne, de Vitry, de Saint-Dizier, de Châlons, Rheims, Aï, Epernay, Césanne : par-tout le même

(1) Je sens que je blesserai bien des intérêts dans mon plan, que l'on m'objectera toujours que c'est par la permanence de l'armée soldée qu'on peut l'amener au degré de tactique qu'il est si intéressant pour certaines personnes de préconiser : j'en suis fâché pour elles ; mais je les prierai toujours de jeter un coup-d'œil sur notre position actuelle, qui n'est plus celle du charlatanisme des cours dont Frédéric étoit le premier personnage; je les prierai de relire ce passage, dont je soutiens les faits, dont je donnerai la preuve en montrant des soldats nationaux moins exercés, & manœuvrant aussi bien que des troupes de ligne, & incapables dès-à-présent de reculer d'une semelle devant l'ennemi.

zele, le même culte à la liberté; par-tout la même aptitude au maniement des armes, & à l'exacte obſervation de la diſcipline militaire.

On ne peut plus parler des milices pariſiennes; leur célébrité, comme leur chef, a paſſé la meſure; il n'appartient plus qu'aux deux pôles d'en raconter les immortels faits.

Voilà ce que j'avois à vous dire, ô vous qui n'êtes plus, à la perte duquel j'ai donné & donne encore des regrets! Il me falloit des preuves auſſi ſolides & l'expérience des faits, pour me mettre dans le cas d'entrer en lutte avec quelqu'un dont le mérite & les talens m'étoient déja depuis long-temps connus; & les circonſtances fâcheuſes qui, dans plus d'un genre, ont traverſé vos ſuccès mérités, m'ont toujours mis dans le cas de reſpecter vos malheurs.

C'eſt ici que je dois me réſumer, & préſenter à mes compatriotes de combien de manieres on peut organiſer, dans la France actuelle, la force publique du dedans & du dehors. Je ne vois que trois manieres; c'eſt à vingt-cinq millions d'hommes à les juger. La premiere eſt celle de M. de Guibert, dans l'ouvrage qu'il a donné ſur la force publique du dedans & du dehors, où il conſerve l'armée ſoldée telle que ſon an-

cien régime le comporte, ſans en excepter le régime tyrannique & forcé des anciennes milices, & une armée nationale ainſi nommée, & à laquelle il ne laiſſe point d'armes. Je doute que cette organiſation convienne à un peuple armé pour ſa liberté.

La ſeconde eſt celle qui peut être adoptée par le comité militaire d'une armée recrutée & & d'une armée de milices nationales; contraſte d'autant plus révoltant, qu'il offre deux pouvoirs armés toujours en préſence, avec l'inſouciance d'un côté dans la troupe ſtipendiée, & l'obſervation toujours inquiette & ſurveillante dans l'armée nationale; contraſte ſur lequel M. de Guibert a eu raiſon en cela de s'étendre, & raiſon de le rejeter; car en phyſique comme en politique, il ne peut exiſter deux pouvoirs égaux qui agiſſent enſemble; & l'un, tôt ou tard, doit détruire l'autre.

La troiſieme eſt celle que j'ai ſoumiſe à tout l'empire, parce qu'elle l'intéreſſe eſſentiellement. J'ai déja imploré les lumieres de mes compatriotes; je les réclame encore. Je n'écris point pour écrire, mais pour ſervir mon pays. Je n'ai point le bonheur d'être auteur, & la plume d'un ſoldat eſt ordinairement mal exercée; plus familiariſé avec mon métier, conſéquemment avec

les armes, j'invite vingt-cinq millions d'hommes à ne les pas quitter.

Mais, m'objecte-t-on, vous ne parlez pas souvent de la forme de votre cavalerie, & surtout des corps de l'artillerie & du génie. Je vais vous satisfaire. Dans mon projet, je n'ai qu'à supprimer, & rien à détruire; je ne détruis pas même l'armée recrutée; *je ne la rends, comme tant d'autres abus dont la réforme est décrétée, qu'à sa premiere destination, en la fondant dans la milice nationale.* Il existe, dans l'armée actuelle, bien plus de cavalerie qu'il ne m'en faut, comme vous l'avez dû remarquer, pour mon service de ligne. J'en garde ce qu'il m'est nécessaire, ainsi que les manéges & les écuyers, qui donnent leurs leçons tous les jours pendant deux ans, à tous les jeunes cavaliers qui s'y livreront; & c'est communément à cette espece d'arme, sur-tout la cavalerie légere, que vous verrez particuliérement faire ses deux ans sans désemparer, & où doit se former d'excellens écuyers. Les corps d'artillerie & du génie doivent être réunis; je n'aurai donc pas la peine, pour former les écoles de ces deux genres si long-temps séparés, avec des rapports immédiats, de les réunir; elles existent, & existeront dans mon systême. Pour la partie de la science, j'aurai

toujours dans les officiers actuels des gens consommés, avec un degré de plus, celui d'un nouveau patriotisme. Pour la partie mécanique, j'aurai également dans ma milice, & je m'en tiens fort, des ouvriers de toutes les classes. Quant à la partie laborieuse & de service ordinaire, mon fils, en attendant un âge plus avancé ou des talens qu'il n'auroit pas encore, manœuvrera de ses bras vigoureux & patriotes, toutes les pieces des batteries & de tout le parc d'artillerie, & ne cédera pas un jour de la seconde année non exigée : leçon utile peut-être à tous, pour arriver à un degré de force & de grandeur jusqu'alors inconnu.

Quant au service de mer, sur lequel on a les yeux, & dont on attend impatiemment que je parle, comme il est ou doit être très-bien payé & toujours classé, les choses resteront sur l'ancien pied, à la distinction près des deux marines, bleue & royale, qui doivent être réunies, d'après le décret dégalité qui donne tous les emplois indistinctement à tout citoyen digne de les occuper, quoiqu'on pût encore faire bien des changemens qui les rapprocheroient de mon plan; elles y resteront, dis-je, jusqu'à ce que nos colonies, toujours amies, & sans rompre avec nous, n'écoutant plus que

leurs vrais intérêts & les nôtres, trouvent plus ſimple de ſe gouverner elles-mêmes, & nous plus heureux de commercer libres de peuple à peuple avec elles, allégés d'un fardeau auſſi diſpendieux que peſant, ſource intariſſable de petites zizanies, de querelles, de prétextes de guerre proſcrites à jamais du code ſublime & nouveau, politique & philoſophique de la nation françaiſe.

Quel eſt le Français qui en peut oublier l'origine? par qui étoient-elles entrepriſes? les cauſes n'en étoient-elles pas toujours dans la baſſe ambition des intrigans ou des miniſtres? Voyez, ſans remonter plus haut, la plupart des guerres de Louis XIV, celle particulierement citée naguere par M. de Lameth à l'Aſſemblée nationale (1), & celle de Hanovre enfin, plus près de nous, où tous les malheurs & toutes les humiliations ſcellerent le traité de

---

(1) Louis XIV ayant vivement tancé Louvois pour une fenêtre qu'il trouva mal faite, le miniſtre, à peine revenu de la ſortie qu'il venoit d'éprouver de ſon maître, s'enfuit, rentre chez lui, & dit à ſes amis: Je ſuis perdu; le roi vient de me dire les choſes les plus cruelles: mais je ſais un remede, je vais lui ſuſciter une guerre, & je reſte. En effet la guerre eut lieu.

1763, qui ne fut entreprife & foutenue que par l'intrigue & l'avarice d'une vile courtifane, & conduite jufqu'au bout par cette femme, qui devint à-la-fois roi, miniftre & général.

O ma chere patrie! ô grand roi! ô fages législateurs! où étiez-vous? Glorieufes victimes de ces injuftes guerres, joignez-vous à moi, que tous nos vœux fe réuniffent en cet inftant, pour qu'elles finiffent à jamais & n'aient plus de retour!

Me voici arrivé au terme le plus doux de ma tâche, à l'inftant où je puis répondre à ces réclamations qui naguere rempliffoient tous les cercles, par cette vaine queftion fi rebattue: Que faire de nos enfans, de ces enfans bien nés? J'épargnerai l'examen de la queftion, & fi elle peut fe faire d'après les faints décrets déja prononcés & fentis. Cette queftion va donc ceffer ici. Faites-en des hommes, ils vont avoir des hommes à commander; faites-en des officiers de troupes nationales, & non des poupées de théâtre comme vous les élevez. Voyez tous les officiers faits, combien d'entre eux n'ont pas payé cette erreur de leur premiere jeuneffe, & avec combien de peines ils s'en font débarraffés. Qu'ils rentrent à leur tour dans leurs foyers, qu'ils reprennent la falutaire & con-

folante charrue, cette confidente intime de la nature ; ou les calculs de l'Inde, ou le trésor des lois dont ils vont devenir l'organe; qu'ils mesurent les cieux ou parcourent les mers. Un Français doit embrasser tous les rayons du cercle utile à sa patrie.

Quelles conquêtes la nature n'a-t-elle pas faites pour vous, familles dont la fortune vous permettra toujours de donner à vos enfans toute l'éducation, tous les degrés de science & de connoissance qui vont les rendre si dignes de commander à leurs semblables, qui leur ferment toutes les avenues du vice & des abus, & leur ouvrent tous les trésors de la vertu! Le bonheur n'est-il donc que dans les déprédations & les vices les plus bas? Quel triomphe, & j'ose dire quel bonheur, de ne voir vos enfans s'élever que pour l'exemple des mœurs & de toutes les vertus publiques! Car la nature a beau nous faire naître tous égaux en droits, il n'en est pas de même de la fortune, des talens, du mérite, des moyens; la différence sera toujours aussi variée que les formes, parce que chaque caractere a les siennes, & va devenir aujourd'hui mieux prononcé, mieux conservé que jamais, l'art ayant moins de prise sur la nature. C'est donc en vous voyant citoyens

privilégiés & diſtingués par vos talens, qui vout vous conduire à la tête de tous nos emplois de tous les genres, & ſur-tout aux grades de notre immortelle & à jamais célebre armée nationale, que je puis m'écrier avec ce romain: Réjouis-toi, ô ma patrie, chaque Français eſt ſoldat & magiſtrat; il a repris le premier droit de la nature, ſi bien prononcé dans l'homme & dans tout être qui reſpire, celui de veiller à ſa conſervation. Mais pour ces immortels législateurs, il faut dépoſer ſur l'autel de la liberté la conſcription militaire. L'argument de la Pruſſe eſt faux & incivique pour la comparaiſon: là elle eſt agent, inſtrument du deſpotiſme; la ſtupide ignorance l'a conſacrée: Frédéric l'a dit; il ne vouloit que des machines conduites par l'avarice. Ici elle eſt l'appui, la colonne de la liberté du plus beau des peuples, l'effroi des tyrans, & le foyer de toutes les vertus.

Je ne concevrai jamais comment cette queſtion ſimple, ſi ſainte, miſe en délibération dans notre auguſte aſſemblée, n'a pas eu l'affirmative la plus triomphante, ou plutôt n'a pas été prononcée par acclamation. Et par quelle fatalité le premier attribut de la liberté, celui de ſe ſuffire à ſoi-même pour ſa conſervation, a-t-il été méconnu, & n'a pas eu ſon effet? Cette

idée me confond. A qui confiera-t-elle donc ſa garde & ſon culte, cette liberté ſainte, ſi ce n'eſt à de pieux amans, à des mains chaſtes & pures, qu'elle a pris plaiſir d'armer elle-même? Sera-ce à des mains mercenaires qui peuvent un jour la violer? non ils ſont nos freres; arrachons-les aux foibleſſes de l'humanité, rappelons-les : ce ſont des enfans chéris qui rentrent dans le ſein de leur mere.

Patrie, mœurs publiques, philoſophie! l'armée recrutée de nos freres eſt malgré eux votre ennemi! Mais, ô grand roi! vous, ſages d'une nouvelle Grece, qui va faire oublier tous les ſiècles paſſés! vous à qui ſont confiées les archives de la nature trop long-temps ſous les fers du plus affreux deſpotiſme, qui de vos mains ſacrées en avez retiré les droits de l'homme, ah! ne marchandez pas. Le bien eſt un, indiviſible; allez au grand, ne vous arrêtez pas. Arrachez ce vieux Franc à l'abîme du néant dans lequel il étoit plongé depuis tant de ſiècles rappelez-le à ſa première deſtination d'homme libre, d'appui de la liberté; il devient le plus bel ornement de l'humanité.

Quoi, céderiez-vous ces avantages ſacrés pour une liberté précaire, & balanceriez-vous entre la gloire d'aſſurer au monde un peuple d'amis

& de freres, que rien ne peut diſſoudre & ne peut ſéparer, ou la honte de trahir l'humanité entière, en lui offrant l'apparence pour la réalité ?

Saiſiſſez donc, ſi vous m'en croyez, cet inſtant du civiſme où ſe trouve l'armée recrutée, que rien n'a pu détourner du grand attrait de la liberté, pour les faire rentrer dans nos rangs & les réunir à leurs freres. C'eſt un préſent des dieux, & les dieux ſont pour nous : cet inſtant, ſi vous l'échappez, s'enfonce dans la nuit des temps pour ne plus reparoître. Me direz-vous que vous forcerez les ennemis de la conſtitution, les fous & les intrigans, à penſer comme vous? Non, déſabuſez-vous : vous aurez en eux des hypocrites, jamais des citoyens ; & de l'inſtant, de l'heure, du jour, de l'époque enfin, de notre immortelle révolution, le plan eſt pris de la rompre & la diſſoudre, & les ſiecles futurs rouleront les uns ſur les autres, l'univers s'écroulera avec ce projet infernal & toujours ſuivi.

Diſtinguez bien votre état préſent de votre état paſſé : autant ſa gloire eſt majeſtueuſe & impoſante, autant il eſt difficile & laborieux. L'eſclave dort ou ſommeille, ou s'amuſe ; le deſpotiſme veille pour lui. L'œil de la liberté,

612

s'il n'eſt toujours ouvert, la liberté s'endort, meurt & périt. Pourſuivez donc, auguſtes légiſlateurs ; ne laiſſez point de priſe à nos ennemis ; que leurs eſpérances ſoient à jamais détruites : le moyen vous en eſt offert. Réuniſſons-nous tous, veillons juſqu'au bout, & allons, glorieux & purs (ſi la nature un jour doit enfin ſe diſſoudre), nous enſevelir libres dans ſon vaſte tombeau. Il eſt beau de ne pas quitter ſa mere, & ne pouvant la ſauver, de périr digne d'elle ; nos cendres dans le néant imprimeront encore la vie.

FIN.